



## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE N°67071/06.2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-cinq septembre à 20 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SCHACKIS (Maire).

Date de la convocation et son affichage : 20 septembre 2018

Date d'affichage du PV : 28 septembre 2018

Conseillers en fonction : 10

Conseillers présents : 10

**Présents** : Jean-Pierre SCHACKIS, Marcel TRITZ, Claude GUIBON, Marc WEBER, Michel BEYER, Sabine REICHHELD, Jean-Marc WINSTEIN, Olivier HOFFMANN, Thierry KUGEL, Audrey HOFFER

Absents excusés :

**Pouvoirs** :

**Monsieur Claude GUIBON a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Générales.**

\*\*\*\*\*

### ORDRE DU JOUR

| N° de délibération | Nomenclature | Code matière                                | Objet de la délibération  |
|--------------------|--------------|---|---|
| DE_2018_0601       | 5.2          | Fonctionnement des assemblées               | Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente   |
| DE_2018_0602       | 7.4          | Interventions économiques                   | Déclassement Hangar Heckel  |
| DE_2018_0603       | 7.4          | Interventions économiques                   | Participation aux travaux de fauchage de l'AF   |
| DE_2018_0604       | 8.4          | Aménagement du territoire                   | ONF : Travaux d'exploitation EPC  |
| DE_2018_0605       | 8.3          | Voirie                                      | Signalisation rue de Siewiller  |
| DE_2018_0606       | 1.4          | Autres contrats                             | Contrat de maintenance chaudière salle/mairie   |
| DE_2018_0607       | 9.1          | Autres domaines de compétences des communes | Divers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Implantation d'une antenne ORANGE sur le ban communal</li> <li>- Avenir du tilleul devant l'église</li> <li>- Elagage arbres (câbles EDF)</li> <li>- Finalisation chantier mairie/biblio/salle</li> <li>- Fêtes 2019 : seniors (20/01/2019) et nouveaux arrivants/fleurissement (11/01/2019)</li> <li>- anniversaires</li> <li>- ...</li> </ul> |

**DE 2018 0601 : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Vote : 10 pour

Le maire fait lecture du PV de la séance du 13 juin 2018. Le PV est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

**DE 2018 0602 : Déclassement Hangar Heckel**

Vote : 10 pour

Conformément à la délibération n° DE 2018 0505 du 13 juin 2018, listant les conditions de vente du bien cadastré section 01 parcelles n°221, 321, 344, 348, 349, 350 et 351 sises à Bust comprenant le hangar Heckel (avec la plateforme arrière), le conseil municipal a établi les conditions suivantes :

- prix de vente de 70 000,-euros,
- la mise à disposition gratuite pour la commune de la partie atelier municipal pour une durée de 20 ans (soit jusqu'au 31/01/2039),
- la mise à disposition du bien à partir du 1er février 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de la désaffectation des biens sis au 28 rue du Dr Albert Schweitzer à BUST ;
- décide de prononcer le déclassement desdits biens ;
- décide de vendre à Mr. Daniel HECKEL domicilié au 4 rue du Dr Albert Schweitzer à 57400 SARREBOURG, lesdits biens à BUST, cadastrés Section 01 parcelles n° 221, 321, 344, 348, 349, 350 et 351, moyennant le prix de 70 000,- euros, frais de notaire à charge de l'acquéreur ;
- confirme que la commune, pour cette cession, n'est pas assujettie à la TVA.

Le Conseil Municipal autorise le Maire ou un adjoint à signer l'acte de vente.

**DE 2018 0603 : Participation aux travaux de fauchage de l'Association Foncière**

Vote : 10 pour

L'association foncière de Bust a fait réaliser des travaux de fauchage et débroussaillage le long des chemins et routes propriétés de l'Association Foncière et de la commune.

La commune étant propriétaire de la moitié des voies entretenues, elle prendra en charge la moitié des frais.

La facture de l'entreprise Weibel Création de Rhodes s'élève à 2520 Euros HT.

Le montant à charge de la commune sera de **1260 Euros HT**.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, avec 10 voix pour :

- approuve le montant de la facture affecté à la commune de Bust,
- autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

**DE 2018 0604 : ONF : Travaux d'exploitation EPC**

Vote : 10 pour

Mr KUGEL expose le programme des travaux d'exploitation/Etat de prévision des coupes de l'ONF pour 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de repousser les travaux des parcelles 1a et 1j d'un volume total de 195 m<sup>3</sup> et d'adopter le reste du programme sans observations. Il autorise le maire à le signer.

Par ailleurs, M. Holveck, agent de l'ONF signale qu'un foyer d'attaque de scolytes important s'est déclaré en parcelle 17 dans les épicéas. 140 m<sup>3</sup> de bois sont à exploiter rapidement pour éviter la propagation. Il informe qu'un acheteur potentiel a été trouvé et qu'il cherche un exploitant pour réaliser cette coupe.

**DE 2018 0605 : Signalisation Rue de Siewiller**

Vote : 10 pour

Le Conseil Municipal accepte le devis n° 104 de la société S.O.S Marquage de Marmoutier d'un montant global approximatif de 9 053,40 euros TTC.

Cette société va procéder à des travaux de réfection de la signalisation horizontale sur l'ensemble de la voirie de la commune.

Le Conseil Municipal a décidé de régler la signalisation routière dans les intersections suivantes :

- Intersection Rue de Lohr/Rue de de Siewiller : Mise en place d'un panneau "STOP",
- Intersection Rue de Siewiller/Rue du Fohnbach : Mise en place d'un panneau " Cédez le passage",
- Implantation à hauteur de la place des Charpentier "d' une écluse routière " (une écluse en voirie est un resserrement de chaussée ne permettant le passage que d'une file de véhicule : lorsqu'un sens passe, l'autre sens attend),
- Création devant la mairie d'un passage pour piéton et de quatre aires de stationnement (côté impair).

### DE 2018 0606 : Contrat de maintenance chaudière salle/mairie

Vote : 10 pour

La société SANICHAUF de Sarrebourg a été retenue pour la maintenance, dépannage et fourniture filtre CTA et astreinte compris, de la chaufferie et ventilation pour un montant de 2 580,- euros TTC à défaut d'autres entreprises qui ont été sollicitées pour un devis.

### DE 2018 0607 : Divers

#### \* Projet d'implantation d'une antenne-relais ORANGE à BUST

L'opérateur Orange a déposé une demande d'autorisation d'urbanisme pour l'implantation d'une antenne-relais de téléphonie « chemin du Metzgerweg ». Cette demande fait suite à une décision de l'état de supprimer les zones blanches et grises en matière de téléphonie.

Une pétition a été lancée pour demander l'éloignement de l'antenne relais des habitations.

#### \* Avenir du tilleul devant l'Eglise

Le tilleul, âgé de plusieurs décennies apporte, par son envergure que ce soit aérien ou souterrain des dégâts irréversibles dans la construction voisine.

Après consultation, cet arbre est sur le domaine de la paroisse. Le conseil presbytéral est informé.

#### \* Elagage des arbres (câble EDF)

La commune va contracter une entreprise pour effectuer l'élagage des arbres avec le concours de l'EDF.

#### \* Finalisation chantier mairie/bibliothèque/mairie

Réunion le 02 octobre 2018 entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et les entreprises missionnées.

#### \* Calendrier Fêtes années 2019

Nouveaux arrivants et concours fleurissement : vendredi le 11 janvier 2019

Fête des seniors : le dimanche 20 janvier 2019

#### \* Tour de table :

Mr WINSTEIN Jean-Marc procédera au contrôle du fonctionnement du PC, de l'imprimante et du tableau informatique de l'école.

Mr Marcel TRITZ dénonce son mécontentement sur l'implantation d'une centrale de méthanisation à la ferme du limon (odeur persistante, transports de matière odorante et digestat plus importants qui vont en découdre, etc...).

Il demande une application plus stricte sur l'utilisation de l'abri champêtre (bruits). Respecter les prescriptions relatives à l'établissement recevant le public (accueil limité à 100 personnes).

Mr Thierry KUGEL demande de faire réparer ou changer la porte du foyer communal (bas de porte en mauvais état).

Mr Michel BEYER a pris contact avec le percepteur de SARRE-UNION pour s'informer sur la comptabilité du lotissement. Des devis vont être demandés pour la réalisation définitive de la voirie et annexe du lotissement.

Mr Olivier HOFFMANN demande qu'une étude soit réalisée rue de la gare pour le stationnement d'un bus scolaire.

Mr Claude GUIBON présente son projet sur l'entretien des noues dans le lotissement Plein Sud.

Les travaux seront réalisés courant mois d'octobre 2018.